

Demain
l'Université de Strasbourg

Congrès du 26 Février 2008

Reconfiguration des fonctions de gestion

Objectifs poursuivis

- **Préparer, dès 2008, le passage des trois organisations actuelles à une seule**
 - ▶ Sans régression dans le service rendu aux usagers
 - ▶ Avec pour objectif un organigramme adapté à la prise en charge des nouvelles responsabilités

Les perspectives

- **Pas d'incidence prévisible pour les personnels BIATOS dans les composantes**
- **En revanche, des évolutions significatives pour les personnels des services centraux, la mise en place de la nouvelle organisation obéissant à deux logiques différentes :**
 - ▶ Une logique d'addition (logistique immobilière....)
 - ▶ Une logique de fusion pour les grands services de gestion
 - ▶ Apparition de redondances
 - ▶ « économies d'échelle »

Une méthode de travail porteuse de garanties

- **Ces économies d'échelle présentent un double opportunité**
 - ▶ Pour l'établissement, de pouvoir des fonctions nouvelles, liées à l'exercice des nouvelles responsabilités ou non assurées jusqu'à présent.
 - ▶ Pour les personnels, de pouvoir faire évoluer leurs carrières en exerçant de nouveaux métiers
- **Le processus sera conduit avec neutralité et transparence :**
 - ▶ Recours à l'assistance d'un consultant « Ressources Humaines »

Demain
l'Université de Strasbourg

Congrès du 26 Février 2008

**Reconfiguration des fonctions de gestion
Volet Ressources Humaines**

Le volet Ressources Humaines

- **Exploiter au mieux les marges d'autonomie et les nouveaux outils prévus par la loi LRU dans ce domaine :**
 - ▶ Donner toute sa place au CTP
 - ▶ Définition par l'Université des modalités de service des enseignants
- **Accompagner ces nouvelles compétences :**
 - ▶ Politiquement, rédaction d'une charte sociale, à l'image d'une convention collective, définissant le statut des nouvelles catégories de contractuels
 - ▶ Techniquement, se préparer à la délégation de la masse salariale et à la gestion de cette dernière

Le volet Ressources Humaines

- **Compléter la gamme des services rendus par la DRH**
 - ▶ Création d'un service de gestion des carrières
 - ▶ Etendre l'offre de formation continue
- **Veiller au bon niveau des prestations sociales offertes aux personnels:**
 - ▶ Activités collectives
 - ▶ Aide à la restauration
 - ▶ Projet de halte-garderie
 - ▶ Création d'un service social

Demain
l'Université de Strasbourg

Congrès du 26 Février 2008

**Reconfiguration des fonctions de gestion
Volet Finances**

Les fonctions financières

- **Travaux organisés en deux axes**
 - ▶ **Le processus d'élaboration budgétaire**
 - ▶ **L'organisation de la fonction financière**

La reconfiguration des fonctions financières

▶ Le processus d'élaboration budgétaire

- **Un impératif : le respect du calendrier budgétaire**
 - ☞ Lettre de cadrage : juin 2008

- **Des principes :**
 - ☞ **Un budget robuste** : (qui ne sera pas remis en cause à l'épreuve des faits)
 - ☞ **Un budget partagé** : un processus d'élaboration clarifié et stabilisé afin que chaque niveau soit en mesure de connaître les moyens stables dont il dispose tout au long de l'exercice
 - ☞ **Un budget en équilibre** : qui dégage une capacité d'autofinancement permettant de couvrir les investissements de l'année
 - ☞ **Un budget qui devra dégager des marges de manœuvre financières** qui seront mise à disposition de la future équipe de direction pour mettre en place sa politique

La reconfiguration des fonctions financières

▶ L'Organisation de la fonction financière

- **Les services centraux**

- ☞ **Le projet de regroupement constitue une opportunité pour faire émerger des fonctions nouvelles indispensables pour exercer les compétences élargies prévues par la loi LRU :**

- Gestion de la masse salariale
 - Contrôle de gestion
 - Gestion de la trésorerie, des valeurs mobilières et des emprunts

- **Les composantes**

- ☞ **Elles contribuent au processus financier** : le projet de restructuration est l'occasion de redéfinir leurs périmètres de compétence, leurs expertises et la nature des relations que celles-ci entretiennent avec les services centraux

Demain
l'Université de Strasbourg

Congrès du 26 Février 2008

Reconfiguration des fonctions de gestion
La fonction patrimoine immobilier

Les enjeux :

Un groupe interuniversitaire composé de représentants des établissements appelés à se regrouper

se pose trois grandes questions :

- 1. Comment organiser l'exercice de la fonction « Patrimoine » au sein du nouvel établissement?**
- 2. Faut-il demander immédiatement la dévolution du patrimoine?**
- 3. Comment faire cette demande dans les meilleures conditions pour l'Université de Strasbourg?**

Les perspectives

La dévolution ne sera pas demandée dès le 1^{er} janvier 2009 mais le temps du contrat quadriennal sera utilisé pour étudier les solutions permettant d'atteindre cet objectif.

Dès 2008 la fusion des trois services sera effective et la Direction du Patrimoine Immobilier sera localisée au 18 rue Goethe.

En 2008, intervention d'un programmeur d'une part sur les déménagements liés à la reconfiguration et d'autre part sur l'optimisation et de rationalisation du patrimoine actuel.